



La Vigie

Malgré la présence du coronavirus, les bénévoles de votre agence locale d'UFC-Que choisir du Havre mettent tout en oeuvre afin de pouvoir continuer à défendre vos dossiers et se préparer à vous accueillir à nouveau dès le déconfinement. Ce numéro spécial a pour but de faire un état des lieux des mesures sanitaires à prendre et d'éviter tout relâchement, surtout après le 11 mai. Prenez soin de vous et des autres.

LUTTONS CONTRE LE COVID 19

Le déconfinement ne peut se faire sans prendre des mesures d'hygiène et les exécuter sérieusement.

D'abord les mesures de distanciation sociale d'un mètre minimum entre deux individus.

Le lavage des mains répété régulièrement avant de sortir et en rentrant chez soi, après avoir touché des objets ayant pu être contaminés. Pour cela, utiliser de l'eau et du savon avec la bonne technique ou du gel en solution hydroalcoolique.



https://www.who.int/gpsc/tools/comment_friction_hydro-alcoolique.pdf?ua=1

https://www.who.int/gpsc/tools/friction_lavage.pdf?ua=1



L'usage du masque « grand public » devrait être obligatoire pour tous en cas de sortie, de déambulation dans les lieux publics et dans certains lieux privés tel l'UFC-Que choisir Le Havre car il est destiné à arrêter les exhalations (postillons) que l'on produit lors de notre respiration, d'un éternuement ou d'une toux.

Il existe deux sortes de masques : ceux à usage unique et ceux dits alternatifs permettant d'éviter la projection de postillons. Ils ont l'avantage d'être réutilisables à condition d'être bien entretenus.

Ces masques anti-projections, avec des performances adaptées au domaine non médical, répondent à des normes établies par les autorités sanitaires. Ils doivent être respirables et filtrer les postillons contenant du virus.

Le masque sert donc à protéger les autres, l'entourage, les enfants. Tous doivent en porter afin de se protéger réciproquement. Voici un petit tutoriel sur le sujet:

https://fr.wikihow.com/mettre-un-masque-chirurgical#Mettre-le-masque_sub

Pour être efficace, un masque doit couvrir intégralement la bouche, le menton et le nez. Il ne doit pas être porté plus de 3 ou 4 heures et doit être manipulé le moins possible.

Il faut donc éviter à tout prix de le toucher. Pas question donc de le soulever ou de le placer autour de son cou. Il est important de se laver les mains avant et après l'avoir porté. Il faut manipuler uniquement les élastiques bilatéraux et ne pas toucher le devant du masque.

Les masques en tissu doivent être lavés à 60 degrés.



Vous pouvez, pourquoi pas, fabriquer vos propres masques.

Voici le lien du site de l'AFNOR avec un modèle homologué à faire chez soi.

<https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telechargez-le-modele-de-masque-barriere/>

QUELQUES CHIFFRES

A la date du 27 avril, la Normandie enregistre 601 hospitalisations dont 112 patients en réanimation et 324 décès depuis le début de la pandémie du Covid 19.

CONSEILS

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid 19 ? : je reste à mon domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant ou le 116 117, le numéro gratuit de la permanence de soins en Normandie. Accessible 24h/24 et 7jours/7, ce numéro gratuit vous mettra en relation avec un médecin généraliste libéral, qui apportera une réponse médicale adaptée (hors urgences vitales). Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, j'appelle le 15.

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement 24h/24 et 7 jours/7, au 0 800 130 000.

Voici le site de la préfecture avec mise à jour quotidienne:

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/COVID-19/Points-de-situation/Points-de-situation>

Ainsi que celui de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-point-de-situation-en-normandie-et-conduites-tenir>

Autres sites internet officiels :

[Site du gouvernement](#)

[Site du Ministère des solidarités et de la santé](#)

[Site de Santé publique France](#)

MESURES GOUVERNEMENTALES A PARTIR DU 11 MAI 2020

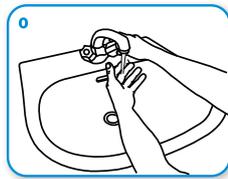
Nous pourrons à compter de cette date revoir nos proches et augmenter notre zone de mouvement de cent kilomètres autour de chez nous sans autorisation écrite. La consommation aussi aura sa reprise. Les boutiques et services reprendront rapidement sauf les cafés et restaurants. L'usage du masque "grand public" deviendra obligatoire dans les transports en commun et à l'école à partir du collège. Ces masques seront en vente dans les pharmacies et les grandes surfaces. Les tests virologiques seront étendus et pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale. Nous devons attendre pour savoir comment se passeront nos vacances d'été. Les plages restent fermées jusqu'à nouvel ordre également. L'école reste à l'appréciation des parents mais aussi des possibilités physiques d'accueil. Bref, il va falloir s'adapter à cette nouvelle vie. Nous devons être attentifs afin que cette période ne soit pas l'occasion d'une augmentation du coût de certains produits et de prestations. La prochaine étape se fera début juin en espérant que la deuxième vague de la pandémie ne va pas anéantir, entre autres, nos projets de vacances!

Le lavage des mains - Comment ?

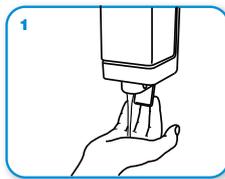
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



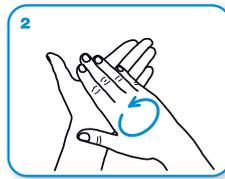
Durée de la procédure : **40-60 secondes**



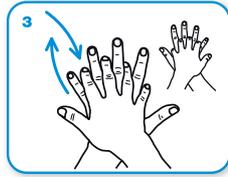
Mouiller les mains abondamment



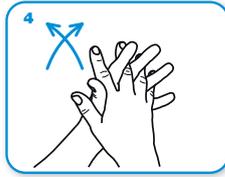
Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



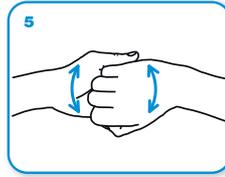
Paume contre paume par mouvement de rotation,



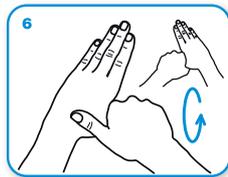
le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



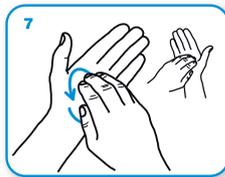
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



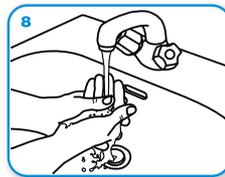
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



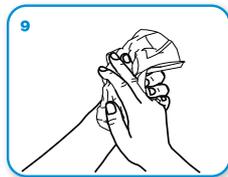
le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



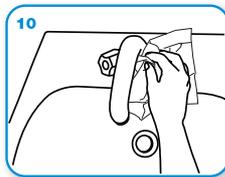
la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



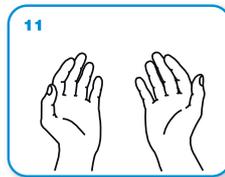
Rincer les mains à l'eau,



sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



fermer le robinet à l'aide de la serviette.



Les mains sont prêtes pour le soin.

WORLD ALLIANCE
for PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2006, version 1.

Organisation
mondiale de la Santé

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, explicite ou implicite, d'aucune sorte. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.

Image: iStockphoto.com/stevegrain

ATTENTION

La limite de regroupement à 10 personnes aura un impact entre autre sur la vie associative. En ce qui concerne notre association UFC Que choisir Le Havre, l'utilisation de nos locaux et de la salle d'attente pose problème.

L'Agence Locale UFC-Que choisir du Havre ne recevra que les personnes porteuses de masques et en nombre limité .

La mise en place de systèmes de protection dans notre permanence est en cours d'élaboration afin d'être assurés que les barrières sanitaires seront à leur maximum dans l'intérêt de tous, adhérents et bénévoles.

Nous vous tiendrons au courant des modalités d'accueil que nous aurons choisies avant le 11 mai.



Les bénévoles continuent d'assurer le suivi des dossiers en cours et de répondre à vos questions. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 09 62 51 94 37 ou au 06 47 12 53 02 ou par courriel :

contact@lehavre.ufcquechoisir.fr

Enfin par courrier postal pour vos demandes d'adhésion et tous documents en relation avec un litige en cours de traitement :

UFC-QUE CHOISIR

36 rue Maréchal Joffre

76600 LE HAVRE

ET PENDANT LA CRISE, LES ARNAQUES CONTINUENT...

Les escrocs de tout poil ne chôment pas pendant le confinement. Le coronavirus fait les beaux jours de la cyber criminalité.

Des sites proposent des attestations de déplacement payantes alors que vous pouvez les télécharger gratuitement.

<https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation-deplacement-fr-20200324.pdf>

Des hôpitaux, EHPAD et pharmaciens se sont fait soutirer des milliers d'euros en commandant des masques et du gel sur un faux site usurpant l'identité d'un grossiste. Les fausses cagnottes sensées récolter de l'argent pour le personnel soignant, les faux médecins et surtout les faux médicaments fleurissent. N'achetez jamais de médicaments en ligne: il y a en ce moment des propositions pour acheter toutes sortes de remèdes miracles et même des vaccins contre le Covid 19 alors qu'aucun n'existe encore ! Quant à la Chloroquine, toutes les propositions les plus farfelues vous sont proposées:

faux médicaments, vrais à des prix prohibitifs ...

Méfions nous d'internet, surtout en cette période. En cas de problème, vous pouvez contacter ce site

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

Sachez enfin que plus de 70 sites proposant de faux médicaments ont été fermés par les autorités.

Retrouvez-nous sur <http://lehavre.ufcquechoisir.fr>

